N°329 du 23 Avril 2015 / Prix : 250 F CFA / 8 ème année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

LA FEMME ET LE SECRET P.4

CENTRE D'APPEL 8201

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Pourquoi le CAP2015 pense que son succès ne passera par le " SUCCES ? " :

Jean-Pierre Fabre sentant son échec profère des menaces de violences après la proclamation des résultats P3

Jean-Pierre Fabre, candidat du CAP2015

Abass Kaboua, président du MRC

Les miliciens du CAP2015 agressent sauvagement Abass Kaboua à Totsi P.3

Echos de la campagne présidentielle 2015 :

Les cinq candidats jettent leurs dernières forces dans la conquête de l'électorat

Le candidat Faure Gnassingbé embrasse une vieille dame à Aného

Mme Rose Koudjom saluant les militantes au lancement du tournois de football

Une quarantaine de jeunes militants ANC-Tchamba quitte le parti pour UNIR P.7

L'ONG AIMES- AFRIQUE lance le fonds de prise en charge des Maladies Graves Mais Curable P.5

Adresse : 63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest. 15 BP: 82 Lomé - Togo - Tel: 23 20 92 75 / 90 01 21 69 - Email: essodom68@yahoo.fr

Présidentielle du 25 avril 2015 /Veille et alerte précoce durant le scrutin :

WANEP-TOGO forme 17 moniteurs de la violence électorale

Dix sept (17) moniteurs de la plateforme d'observation de la violence électorale du West Africa Network for Peacebuilding (WANEP-Togo) étaient, le vendredi 17 avril dernier à Lomé, en atelier de renforcement de capacités. Cette formation vise à outiller les participants sur " le guide du moniteur ", afin de leur permettre de cerner leur mission de veille et d'alerte précoce des violences, avant, pendant et après le scrutin du 25 avril prochain.

Photo de famille des moniteurs formés

Organisé par WAEP-Togo, cet atelier vise à outiller les moniteurs sur les outils mis à leur disposition dans le cadre de leur mission de veille et d'alerte précoce durant la présidentielle du 25 avril 2015.

Soulignant à l'ouverture que " WANET-Togo a décidé de ne pas faire une observation classique, mais de suivre les indicateurs pouvant amener à détecter les signaux de conflits pour anticiper les sources de conflits potentiels ", le chargé du programme d'alerte précoce et de prévention des conflits à WANEP-Togo, Mme Dado Noviekou a invité " les moniteurs à comprendre le mode de fonctionnement et d'alimentation de la plateforme en ligne "dounefa.waneptogo.org", sur laquelle seront affichées les alertes relatives aux 28 indicateurs de violences électorales ".

Ces indicateurs se regroupent en quatre grands groupes, à savoir : les violences physiques et les destructions de biens, les violences verbales et morales, les comportements non conformes aux règles et principes républicains des agents publics et autres irrégularités comme la discrimination dans l'accès des médias aux sources d'information par les acteurs politiques.

Notons que dounefa.waneptogo.org est " une plateforme en ligne qui permettra aux moniteurs d'envoyer, à travers leurs portables, des SMS sur des informations qui correspondent aux 28 indicateurs de violences électorales, qui seront ensuite traitées et validées par une équipe " mise en place à cet effet.

Seconde étape du projet "Dounefa" qui se déroule du 13 avril au 13 mai 2015, ce conclave est une action de veille pour un Togo de paix en période électorale ; il est financé par WANEP International.

JPB

La CEDEAO avalise le processus électoral

Le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de L'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), John Dramani Mahama, a effectué lundi dernier une visite de quelques heures à Lomé en prélude à l'élection présidentielle du 25 Avril.

Après une première visite en mars dernier, cette deuxième visite du Président Ghanéen accompagné du Président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadré Désiré Ouédraogo vise à renforcer les engagements des acteurs politiques et candidats en lice pour le scrutin du 25 avril prochain. Cette rencontre avec les candidats en lice et le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a également permis de trouver un consensus autour du processus, son caractère inclusif, la participation citoyenne et la transparence du scrutin.

Le Président en exercice de la CEDEAO a appelé les parties prenantes à " respecter les résultats qui seront issus du scrutin tels que proclamés par la CENI, conformément à la Loi ". Il les a également exhortées à faire preuve de retenue et à privilégier la recherche du consensus et, en cas de contestation, à recourir aux seules voies légales.

Il s'est entretenu avec le président Faure Gnassingbé, l'ensemble des prétendants au fauteuil présidentiel ainsi que les représentants de la Commission électorale (CENI). Cette seconde visite du chef de l'Etat ghanéen atteste l'importance que revêt le processus électoral dans notre pays et le soutien de la CEDEAO au gouvernement togolais.

Le président John Dramani Mahama (g) et Faure Gnassingbé (dt)

Le Président Mahama a félicité tous les candidats à l'élection présidentielle du 25 avril prochain pour l'esprit pacifique qu'ils ont manifesté jusqu'ici pendant la campagne.

Enfin, il a exprimé le souhait que le scrutin se déroule dans la même atmosphère en vue de maintenir cet élan de paix et de solidarité dans la région.

(Lire en intégralité, le communiqué ayant sanctionné les travaux).

Espoir D.

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA CEDEAO SUR L'ELECTION PRESIDENTIELLE AU TOGO

En prélude à l'élection présidentielle en République Togolaise, prévue pour le 25 avril 2015 et faisant suite à sa précédente visite du 23 mars 2015, le Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et chef de l'Etat du Ghana, S.E.M. John Dramani Mahama, accompagné du Président de la Commission de la CEDEAO, S.E.M. Kadré Désiré Ouédraogo, a effectué une visite le lundi 20 avril 2015 à Lomé.

L'objectif de la visite était de renforcer les engagements des acteurs politiques et candidats en lice pour des élections apaisées en République Togolaise.

A cette occasion, le Président en exercice a rencontré les différents candidats en lice et le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Le consensus autour du processus, son caractère inclusif, la participation citoyenne et la transparence du scrutin ont été au cœur des discussions avec les différents acteurs.

Le Président en exercice a appelé les parties prenantes à respecter les résultats qui seront issus du scrutin tels que proclamés par la CENI, conformément à la Loi. Il les a également exhortées à faire preuve de retenue et à privilégier la recherche du consensus et, en cas de contestation, à recourir aux seules voies légales.

Dans le même sens, il a invité les médias à se garder de publier tout résultat avant que la seule structure habilitée à le faire ne se prononce officiellement en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

En conclusion, tout en rendant hommage au peuple, aux acteurs politiques et au Gouvernement du Togo pour l'esprit pacifique qu'ils ont manifesté jusqu'ici et pour leur engagement à assurer un processus électoral transparent et pacifique, il a exprimé le souhait que le scrutin se déroule dans la même atmosphère en vue de maintenir cet élan de paix dans la région.

PRESIDENTIELLE 2015 :

Les Forces Armées et de Sécurité ont accompli leur devoir civique hier

Le vote par anticipation des forces armées et de sécurité s'est déroulé depuis hier 22 avril sur toute l'étendue du territoire national. Les " corps habillés " ont accompli leur devoir civique deux jours avant le jour fixé par la Commission Electorale Nationale Indépendante pour le scrutin présidentiel du 25 avril 2015.

Comme prévu par l'article 117 du code électoral, les forces armées et de sécurité se sont rendues hier aux urnes depuis pour le vote par anticipation. Les éléments des forces armées et de sécurité ont voté par anticipation afin de pouvoir assurer la sécurité le jour du scrutin.

" Le vote a bien commencé. Je viens d'accomplir mon devoir civique et je me réjouis que nous ayons commencé le vote dans de bonnes conditions. J'espère que ceux qui voteront le 25 avril, le feront dans la quiétude comme nous l'avons fait aujourd'hui ", nous a confié un militaire.

Selon la CENI, 214 bureaux de vote on été ouverts dans 47 centres de vote.

Les militaires et forces de sécurité ont voté dans 7 centres de vote dans la zone du grand Lomé, notamment à l'EEP Gendarmerie, à l'EPP Camp Général Gnassingbé Eyadéma, au Lycée technique Adidogomé, à l'EPP Kitidjan et à l'EPP Avépozo.

Selon les dispositions prises par la CENI pour assurer la transparence du scrutin, les urnes sont scellées et déposées à la Commission Électorale Locale Indépendante(CELI) à l'issue du vote.

Les différents documents électoraux sont rangés dans des enveloppes scellées et transmises à la CELI. Le dépouillement a lieu le jour du scrutin général, c'est-à-dire le 25 avril, après le vote de l'ensemble du corps électoral dans les conditions prévues par le code électoral.

Ce vote par anticipation permettra à ces forces de l'ordre et de sécurité d'être disponibles la samedi afin de sécuriser le reste du processus électoral en cours, selon la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Pour l'heure, la campagne électorale bat son plein et se termine aujourd'hui à minuit.

Espoir D.

CHRONIQUE de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
DAO Espoir

Imprimerie Sans Dieu Rien
Tirage : 2000 ex.

Pourquoi le CAP2015 pense que son succès ne passera par le " SUCCES ? " :

Jean-Pierre Fabre sentant son échec profère des menaces de violences après la proclamation des résultats

Les Togolais s'apprêtent à élire leur président de la République dans deux jours. Les cinq candidats en lice pour le scrutin arpentent monts et vallées pour convaincre les Togolais à porter leur choix sur eux. Les meetings et autres caravanes s'enchainent dans les rues de Lomé et dans les autres villes et villages de l'intérieur du pays.

Pour l'heure, la campagne se déroule dans une ambiance bon enfant, sans violence. Les différents convois se croisent dans les rues sans en venir aux coups de poing. Au contraire, l'on assiste à des échanges de gadgets et de blagues entre les militants des partis en compétition. Seulement, quelques dérapages mineurs sont signalés. Il s'agit notamment d'une agression perpétrée contre les militants du parti UNIR dans le quartier Hédranawé par certains militants du CAP2015.

De même, une militante du parti ADDI s'est plainte d'avoir été agressée par quelques militants du parti UNIR à Dapaong, sans oublier les injures que profèrent certains militants du CAP2015 lors du passage de leur convoi.

Si cette campagne s'achève sans incident majeur ce soir à minuit, l'on peut jeter des fleurs aux Togolais qui auront prouvé qu'ils sont parvenus à la maturité politique.

Seulement voilà, au moment où tous les acteurs œuvrent pour un scrutin apaisé, Jean-Pierre Fabre et ses acolytes sortent leurs griffes en brandissant le spectre de la violence si leur revendication ubuesque n'est pas prise en compte.

Que réclament le CAP2015 et son candidat ? Ce regroupement de quatre partis politiques récuse l'utilisation du système " SUCCES " comme l'un des modes de transmission des résultats du scrutin.

Dans un courrier insolent adressé au président de la République, le CAP2015 demande au premier magistrat de violer l'indépendance acquise de haute lutte par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). " Je voudrais par la présente, vous notifier formellement notre total rejet du système de collecte et de compilation des résultats, imposé à la CENI sous le nom de "SUCCES" et considéré par tous, depuis le début, comme un instrument de fraude électorale ". C'est ainsi que débute cette lettre adressée au président de la république et non à un militant de l'ANC. Est-ce poli, une telle lettre ?

Elle poursuit : " En effet, ce système, également rejeté au Comité de Suivi par les trois autres candidats, s'il est mis en œuvre, sera porteur de réactions violentes et d'affrontements, puisqu'il viole manifestement les articles 101, 102 et 103 du code électoral qui établissent comme base unique de collecte et de compilation des résultats du scrutin, les procès-verbaux comportant à la fois la signature de tous les membres des bureaux de vote et celle des délégués des candidats, avec leurs observations et réclamations éventuelles ".

Au demeurant, en quoi l'un des moyens de transmission des résultats peut engendrer des violences comme le précise la lettre. Et pourtant ce mode de transmission a été utilisé lors des élections législatives de 2013 sans que cela ne pose aucun problème à Jean-Pierre Fabre et ses acolytes. Le hic, c'est que ce mode de transmission appelé " SUCCES " a été bénéfique à l'ANC lors des élections législatives de 2013.

Jean-Pierre Fabre, Candidat du CAP2015

En effet, le Collectif Sauvons le Togo (CST) a failli perdre un siège à Atakpamé et c'est grâce à " SUCCES " qu'il a pu récupérer ce siège qui allait au parti UNIR selon un membre de la CENI.

En somme, c'est quoi le " SUCCES " ? Selon l'expert béninois, Clément AGANAHI, le dispositif SUCCES a été réalisé par plus de mille (1000) jeunes Togolais. C'est un système qui viserait principalement à sécuriser les résultats devant les électeurs dans le bureau de vote, en collectant avec un téléphone simple utilisé par deux membres du bureau de vote de tendances politiques opposées, les résultats avant le transport de l'urne vers la Commission Electorale Locale Indépendante (CELI).

De fait, chaque électeur qui le souhaite, pourra, en envoyant son numéro de carte d'électeur par SMS au numéro 1010, recevoir les résultats de son bureau de vote. " Ainsi, plus aucun candidat ne pourra manipuler les résultats et les esprits des citoyens seront apaisés ", assure-t-il.

SUCCES permet également, d'après lui, de suivre en temps réel le travail de centralisation des procès-verbaux au niveau des CELI, en retransmettant les copies de chaque ligne des fiches de centralisation des résultats signée par le président et le rapporteur de chaque bureau de vote et le président de la CENI.

En clair, " SUCCES " est un moyen moderne d'avoir les résultats à temps réel mais la proclamation des résultats se fera après la compilation des procès verbaux dûment signés par le président et le rapporteur du bureau de vote.

Le système " SUCCES " ne remplace en rien les procès verbaux qui seuls permettront à la CENI de proclamer les résultats provisoires. L'on se demande alors pourquoi le CAP2015 fait tant de bruit autour de ce mode moderne de transmission des résultats. Est-ce une manière pour le CAP2015 de conditionner l'opinion et de préparer ses militants à la violence en cas de défaite de son candidat?

Justement dans la lettre adressée au président de la République, le CAP2015 fait savoir que le mode de transmission " SUCCES " peut engendrer la violence. Pourquoi " SUCCES " n'a pas occasionné la violence en 2013 lors du scrutin législatif et que c'est en 2015, pour la présidentielle, qu'il provoquerait des heurts ?

Il va sans dire que les responsables du CAP2015, après leur tournée à l'intérieur du pays et face à la réalité du terrain, ne sont pas sûrs de gagner ce scrutin, et jouent à la diversion. Sinon comment comprendre l'attitude de Fabre, alors que le budget de la CENI a été adopté à l'unanimité de ses membres, y compris les représentants du CAP2015 et comporte clairement les dépenses afférentes à ce mode de transmission des résultats aujourd'hui incriminé.

L'on a du mal à comprendre véritablement les vrais objectifs que poursuit le CAP2015 en faisant du bruit assorti de menaces au sujet d'un mode moderne de transmission qui ne supplante pas les procès verbaux. L'un des candidats à ce scrutin, en l'occurrence Guerry Taama, ne semble pas comprendre les agitations du CAP2015 et son candidat Jean-Pierre Fabre. Gerry Taama, le candidat du Nouvel Engagement Togolais (NET), s'est déclaré surpris par les critiques de Jean-Pierre Fabre.

" Ceci est d'autant plus curieux que lors du dernier Comité de suivi, tout comme lors des échanges d'hier avec John Dramani Mahama, nous avons toujours expliqué que tant que 'Succes' ne prend pas le pas sur le mode de transmission prévu par le code électoral dans ses articles 101, 102, 103, nous n'y voyons aucun inconvénient ", a-t-il souligné.

Il apparait clairement que les agitations du CAP2015 à propos du mode de transmission " SUCCES " sont un épouvantail qui cache les vraies motivations de cette coalition à 24 heures du scrutin. Mais en faisant une analyse objective de la situation, il est clair que si le CAP2015 perd l'élection, son candidat, Jean-Pierre Fabre, ne reconnaitra pas le vainqueur mais mettra le feu dans la rue.

Est-ce que les Togolais vont suivre un mot d'ordre du CAP 2015 pour se lancer dans une violence ? Ce n'est pas évident car nombreux sont les militants du CAP2015 qui ne sont plus prêts à se sacrifier pour leur leader politique. Jean-Pierre Fabre ferait mieux de jouer au fair-play au lieu de vouloir mettre le feu à la cité.

Aliziou Dominique

Les miliciens du CAP2015 agressent sauvagement Abass Kaboua à Totsi

La campagne pour l'élection présidentielle de 2015 tire vers sa fin. Si globalement tout s'est bien déroulé dans une ambiance bon enfant, l'agression dont a été victime Abass Kaboua hier vient ternir cette image de sérénité qui a prévalu au cours du cette campagne.

En effet, le président du MRC se rendait à bord de sa voiture à la paroisse de Totsi avec ses enfants âgés de 07 à 11 ans. Arrivé au niveau du carrefour de Totsi non loin de la station d'essence TOTAL, il croise un convoi du CAP2015. Très vite, certains militants l'ont aperçu et se sont jetés sur lui comme des fauves.

Les Zémidjan du CAP2015, armés de cailloux et de leurs casques, se sont mis à le rouer de coups sans émouvoir les responsables de l'ANC qui étaient sur les lieux. Malgré la présence des enfants dans le véhicule, les miliciens du CAP2015 ne se sont pas préoccupés.

Abass Kaboua, Pdt du MRC

Dans leur sauvagerie, les miliciens de Jean-Pierre Fabre qui a décrété un " fatoua " contre Abass kaboua, ont blessé l'un des enfants touché à la tête. N'eut été la rapidité d'Abass Kaboua qui a appelé la FOSEP qui a accouru aussitôt pour le sécuriser dans le supermarché de TOTAL, le pire serait arrivé. Le président du MRC n'a eu donc la vie sauve que grâce à l'intervention de la FOSEP qui a réussi à l'extirper des griffes des miliciens de Jean-Pierre Fabre.

Pourquoi cette agression ?

Depuis qu'il a quitté le CAP2015 dont il était l'un des fondateurs, Abass Kaboua ne cesse de faire des révélations sur Jean-Pierre Fabre qu'il a cotoyé pendant un bon moment. Sa dernière sortie le mardi passé sur la radio Kanal FM dans l'émission de Da Dédé serait sûrement le motif de son agression.

Il apparait clairement que ce sont les propos d'Abass Kaboua sur les médias ces derniers temps qui ont amené Jean-Pierre Fabre à lancer à ses trousses ses miliciens.

C'est d'ailleurs pourquoi lorsque les miliciens rouaient de coups de casque et de cailloux Abass Kaboua et ses enfants, les responsables du CAP 2015 présents sur les lieux n'ont pas daigné intervenir pour arrêter cette violence.

Cette attitude montre clairement que le candidat Jean-Pierre Fabre a mis en place une milice prête à en découdre avec ses adversaires ; et au soir du 25 avril s'il ne remporte pas le scrutin, il n'hésitera pas à mettre ses désœuvrés dans la rue pour commettre des actes de violence.

Heureusement que les observateurs internationaux sont présents au Togo et voient cette barbarie des miliciesn de Jean-Pierre Fabre et ses affidés.

Aliziou Dominique

Campagne de l'élection présidentielle 2015 :

Les femmes des cantons de Zanguéra, Vakpossito, Djikamé et Télessou soutiennent le candidat Faure Gnassingbé

Les femmes des cantons de Zanguéra, Vakpossito, Djikamé et Télessou se sont retrouvées le 19 avril dernier sur le terrain de Téléssou-Elavanyo (une banlieue nord de Lomé) pour soutenir le candidat Faure Gnassingbé du parti Union pour la République (UNIR) dans sa politique de développement dans le cadre de la campagne présidentielle 2015. Cette mobilisation a été l'œuvre de Mme Koudjom Rose, la coordonnatrice de la zone 11 et présidente de l'association l'Amazone de la République, et s'est déroulée en présence de M. Christian Trimua, secrétaire d'Etat, chargé des Relations avec les Institutions de la République, ainsi que de plusieurs invités.

Vue partielle de la loge officielle ; Mme Rose Koudjom (2ème à dt)

Les femmes en lièces

Il s'agit de sensibiliser les femmes togolaises à avoir confiance au président sortant, Faure Gnassingbé et à voter pour lui le 25 avril prochain.

" Nous devons voter Faure, parce que c'est un candidat de développement, celui qui prend soin de sa population, celui qui veut promouvoir la femme togolaise ", a expliqué Mme Koudjom. Pour elle, le candidat Faure mérite la victoire à cette élection pour avoir fait beaucoup de choses comme les infrastructures routières et des efforts remarquables sur le plan social.

La coordonnatrice de la zone 11 a également parlé des produits du Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI), notamment l'Accès des Pauvres aux Services financiers (APSEF), l'Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) et l'Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) initiés par le gouvernement. " Nous constatons qu'il y a encore certains Togolais qui ne savent pas comment procéder pour bénéficier de ces produits ; donc c'est le moment de leur en parler ", a-t-elle ajouté.

Un gala de football féminin a meublé cette rencontre. Les quatre cantons ont représenté des équipes, à savoir FC Vakpossito, FC Zanguéra, FC Djikamé et FC Télessou.

A la fin, c'est FC Télessou qui a remporté le trophée, une enveloppe et un ballon, suivi de FC Vakpossito qui a reçu une enveloppe et un ballon. Les deux (02) équipes restantes aussi ont reçu chacune un prix de consolation.

Carole AGHEY

Le président sortant Faure Gnassingbé a promis renforcer les infrastructures à Kpalimé

Après Kouma et Lavié, le candidat de l'UNIR, le président sortant, Faure Gnassingbé, a tenu, le 16 avril, un meeting à Kpalimé.

Faure au contact de la jeunesse

Après avoir salué l'accueil chaleureux qui lui a été réservé par la population dans une ambiance familiale, Faure Gnassingbé a promis renforcer les infrastructures de Kloto. C'est pourquoi, répondant aux souhaits de la population, il a promis que l'INFA de Tové, le château Vial et le Centre Artisanal seront rénovés et le terrain de football construit.

Il a parlé de la route Kpalimé-Atakpamé qui est en train d'être construite. Nous reconnaissons que Kloto est une région touristique et il nous faut des infrastructures routières et hôtelières. C'est l'ensemble qui fait développer un pays et nous allons nous y atteler, a dit le candidat Faure.

Il a précisé que l'INFA de Tové sera renforcé pour pouvoir former jusqu'au Master. Une fois que les pistes rurales seront renforcées, les investisseurs viendront à nous pour la transformation de nos produits, a-t-il dit.

Il a exhorté les électeurs à faire confiance au candidat de l'Union pour la République (UNIR) et à battre campagne pour lui dans la paix et sans violence. La voix de tout un chacun compte et il faut aller voter dans la sérénité. Nous ne devons pas être distraits par des querelles inutiles. J'appelle les Togolais à oublier le passé et à voter main dans la main pour le développement total de notre pays, a-t-il conclu.

Carole AGHEY

Faure Gnassingbé saluant les populations de Kpalimé et de ses environs

Fait divers

LA FEMME ET LE SECRET

La femme, compagne de l'homme, est une créature divine très prisée qu'il vaut mieux ne jamais irriter ou indisposer au risque de le payer très cher. Si par malheur, le Rubicon est franchi, la femme ne perd pas le temps pour lâcher tout secret.

Yolougno n'aurait jamais cru que son épouse Afi, qui lui avait juré fidélité et avec qui il avait signé un pacte de sang, pourrait le trahir et même vouloir l'envoyer en prison.

Contre toute attente, c'est arrivé. L'homme n'en revient pas. Et pourtant, le secret dont il s'agit est vieux de deux ans. Il remonte à la date de leur mariage. Ce jour-là, alors que Afi attendait impatiemment son " oiseau " rare pour qu'ils se rendent à la mairie, celui-ci était arrivé avec deux heures de retard. Elle, comme tous les convives étaient déjà fâchés. Mais lorsqu'elle était sortie de la chambre où elle s'était enfermée quelques minutes auparavant avec l'homme, elle avait convaincu l'assistance du mobile qui avait retenu ce dernier et tout le monde en était satisfait. Elle avait certes menti mais elle était décidée à comprendre l'homme. Aussi avait-elle promis de garder le secret.

Ce jour-là, Yolougno avait justifié son retard en apprenant à sa future femme qu'il avait tamponné avec sa moto une vieille dame et qu'à la suite de l'accident, celle-ci avait perdu connaissance. Ne voulant pas accuser trop de retard sur le rendez-vous, et profitant de l'absence de témoin, il avait discrètement caché la vieille derrière un buisson, persuadé qu'elle n'allait pas survivre.

Afi avait alors rassuré de garder le secret et lui avait même demandé de lui faire confiance. Certes, elle a tenu à sa promesse surtout que la victime malheureusement était sa tante maternelle. Elle et son mari avaient financé les obsèques de la vieille et montré leur disponibilité totale lors de toutes les cérémonies funèbres.

Si le climat de paix mais surtout de sérénité qui prévalait dans le couple a permis de protéger le secret, des troubles de confiance ont malheureusement vu le jour ces derniers temps. Ils avaient terni leurs relations. La découverte par Afi, d'une relation extraconjugale entretenue par son mari avec une autre femme dans la localité, a été la goutte d'eau qui a débordé le vase et mis le secret dehors. L'action publique qui s'en est suivie a amené les forces de l'ordre à interpeller l'homme. Il ne pouvait qu'avouer le forfait.

Malgré ses supplications, il n'a pas échappé à la prison. Le juge de la ville historique d'Anèho a été indulgent en le Condamnant seulement à six mois de prison dont trois mois avec sursis.

Comme on le voit, la colère ne produits pas de bons conseils. Nous osons croire qu'à sa sortie, Yolougno pourra pardonner et renouveler sa confiance à son ex dulcinée ? Wait and see !

B.TALOM

Campagne de l'élection présidentielle 2015 :

Un gala de football organisé pour soutenir le candidat Faure Gnassingbé

Pour mobiliser les partisans du parti Union pour la République (UNIR) dans la cadre de la campagne de l'élection présidentielle du 25 avril prochain, l'association, " Foi Démocratique et Réconciliation " (FDR) de Mme Awesso Limda et l'Association Togolaise pour la Promotion de la Jeunesse (ATPJ) de M. Atcholé Jean ont organisé, le samedi 18 avril 2015 sur le terrain de Téléssou-Elavanyo (une banlieue nord de Lomé), un gala de football.

Ce gala a regroupé quatre (04) équipes venant de différents quartiers de Lomé, notamment Agoe, Télessou, Adidogomé et Tokoin-protestant. Au cours de cette rencontre, les organisateurs ont démontré la façon de voter aux participants de ce gala de football et aux populations de Télessou-Elavanyo.

Ils ont sensibilisé les jeunes sur les efforts que le président sortant, Faure Gnassingbé, fournit, notamment les mesures prises pour lutter contre la pauvreté à travers l'instauration du Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI) et l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie du Financement des PME/PMI (ANPGF).

Mme Awesso Limda, présidente de FDR, a saisi l'occasion pour " sensibiliser les jeunes qui vont voter pour la première fois et les aider à faire le bon choix, le président Faure, pour la continuité de son engagement en faveur du développement de notre patrie ".

Le 1er match a vu la confrontation entre l'équipe d'Agoè et celle de Télessou. La victoire est revenue aux jeunes de Télesou. Le 2ème match a été remporté par Adidogomé face à Tokoin-Protestant.

La finale a opposé les deux équipes gagnantes du premier tour et a été remportée par l'équipe de Télessou aux tirs au but (3 contre 0).

La manifestation a pris fin avec la remise des prix aux quatre (04) équipes. Le vainqueur a eu droit, en plus du trophée, à une enveloppe et des t-shirts à l'effigie du candidat Faure Gnassingbé. Un public nombreux a assisté à ce gala de football agrémenté par la prestation de l'artiste Papson et des jeunes rappeurs.

Carole AGHEY

La HAAC a fait le bilan de la couverture médiatique de la campagne électorale hier

La Haute Autorité de l'audiovisuel et de la Communication (HAAC) a tenu hier a son siège un point de presse pour faire le bilan de la couverture médiatique de la campagne de l'élection présidentielle électorale du 25 avril 2015 et rappeler aux médias la " période de silence ".

Kokou Biossey Tozoun, Président de la HAAC

Il sera interdit aux médias (TV, radio, presse écrite et numérique) de diffuser des messages ayant un caractère de propagande pour un parti, regroupement de partis politiques ou un candidat afin d'éviter des dérapages et de semer la confusion.

" Durant cette période, on doit observer un silence aussi bien au niveau des militants des différents partis politiques qu'au niveau de tous les médias. Nous attendons des médias d'observer, comme ils l'ont fait depuis le début de la campagne électorale, les comportements d'apaisement ", a laissé entendre le président de la HAAC.

Tout en rappelant les dispositions et les recommandations relatives à la proclamation des résultats par les médias, la HAAC a invité les journalistes à faire preuve d'impartialité.

La HAAC s'est félicitée à cette occasion lors du bon rôle de chacun des médias tant privés que publics durant ces deux semaines de campagne électorale.

Cette rencontre avec les médias a permis à M. Biossey Kokou Tozoun, président de la HAAC, et à ses collaborateurs, de rappeler aux journalistes qu'à la fin de la campagne électorale aujourd'hui à minuit, les uns et les autres doivent respecter scrupuleusement la période de silence.

Espoir

L'ONG AIMES- AFRIQUE lance le fonds de prise en charge des Maladies Graves Mais Curable

Vendredi dernier, l'Association Internationale des Médécins pour la promotion de l'Education et de la Santé en Afrique (AIMES Afrique), en collaboration avec l'ONG Allemande " Aktion Pit Togohilfe " ,a tenu à son siège une conférence de presse afin de présenter à l'opinion le bilan de la prise en charge médicale de l'enfant Nata Kolani (bébé de 6 mois né à Dapaong et atteint d'un méningo-encéphalocèle, une malformation congénitale) et de lancer un fonds d'assistance pour la prise en charge des Maladies Graves Mais Curables(MGMC).

Dr Michel Kondom se confiant aux médias

Selon le président de AIMES AFRIQUE-Togo le Docteur Serges Michel Kodom, l'enfant Nata a été pris en charge depuis son séjour à la Clinique Immaculée Conception de Lomé, son opération en Allemagne jusqu' à son retour au Togo.

Il a également présenté au cours de cette rencontre avec la presse, plus de huit (8) nouveaux cas de maladies graves qui ont été soumis à l'ONG Aimes-Afrique et dont la prise en charge sera assurée dans le cadre de son projet " Fonds de prise en charge des Maladies Graves Mais Curables (MGMC). " Nous avons depuis janvier 2015 plus d'une centaine de cas mais nous ne pouvons pas tout faire faute de moyens ", a-t-il indiqué avant de préciser que " Nous avons seulement pris six cas en raison d'une assistance chaque deux mois ".

Rappelons qu'il y a deux mois, le petit Nata âgé de six(6) mois a été opéré en Allemagne d'un méningo-encéphalocèle, une malformation congénitale, par le docteur Michaël Lehner.il pesait 9kg et mesurait 57cm.

A travers ce lancement des fonds de prise en charge des Maladies Graves Mais Curables, la première ONG Africaine spécialisée dans les actions médicales chirurgicales humanitaires (AIMES AFRIQUE) compte venir en aide à de centaines d'enfants vulnérables victimes des malformations, de tumeurs… Et pour ce faire, elle invite toute la population à soutenir son projet afin de sauver la vie aux enfants victimes.

Espoir Dao

Dossier :

Les institutions impliquées dans le processus électoral au Togo

Dans la perspective de l'organisation prochaine d'un scrutin présidentiel apaisé, nous vous proposons une série d'articles, afin de vous permettre de mieux connaître les institutions impliquées dans l'organisation et la supervision des consultations électorales et référendaires au Togo.

Il s'agira pour nous d'aller à la découverte de ces institutions telles que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la Cour Constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), sans oublier le grand régisseur qui se trouve être le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des collectivités locales. Quels sont leurs prérogatives, leurs rôles et attributions, etc. dans l'organisation des différentes joutes électorales ?

Pour ce numéro, nous vous proposons de faire de la lumière sur le concept : le contentieux électoral.

Le contentieux électoral

Il nous est paru assez logique de revenir sur un concept qui revient très souvent quand on parle d'un processus électoral. Il s'agit du contentieux électoral qui sous entend tout litige, toute contestation concernant les opérations électorales allant du litige concernant les candidatures à la conformité des résultats provisoires proclamés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), en passant la contestation concernant les opérations de vote. Pour éviter des périodes postélectorales difficiles, le législateur et le constituant ont confié le règlement du contentieux électoral à la Cour Constitutionnelle.

A l'occasion de l'élection présidentielle, la Cour Constitutionnelle peut être saisie en contestation ou en réclamation par tout candidat. Ce droit réservé aux candidats est exercé à toutes les étapes du processus électoral, car comme le stipule l'article 142, al2 du Code électoral : " Tout candidat…peut contester la régularité des opérations électorales sous forme de requête adressée à la Cour Constitutionnelle ".

Les différents types de contentieux

Il existe une multitude de contentieux mais la loi électorale a recensé une certaine catégorie de contentieux. En dehors du contentieux des candidatures à la présidentielle notamment, on peut énumérer comme manquements, au cours d'une période électorale, les griefs relatifs à l'établissement des listes électorales, à l'enregistrement des candidatures, à la campagne électorale, aux opérations de vote et à la proclamation des résultats. Mais essentiellement, l'on peut retenir trois types de contentieux à savoir, le contentieux des actes préparatoires, concernant les principales opérations préélectorales, le contentieux de la campagne électorale et le contentieux des résultats.

Pour connaitre de ces contentieux, les institutions chargées de connaitre de ces différends ont comme documents de référence la Constitution, le Code électoral mais aussi divers accords politiques, notamment l'Accord politique Global signé le 20 août 2006.

I- Le contentieux des actes préparatoires

Il s'agit de tout litige pouvant surgir au cours des principales opérations préélectorales, notamment au cours de la confection du fichier électoral et l'enregistrement des candidatures.

Alors que le contentieux relatif à la confection du fichier électoral, à savoir les inscriptions sur les listes ou les radiations, relève des tribunaux de première instance (seul l'enregistrement des candidatures peut donc donner lieu à des contestations portées devant la Cour et occasionner un contentieux dit contentieux des candidatures (ou de l'éligibilité)) est du ressort de la CENI qui procède à l'enregistrement des candidatures après leur examen, puis leur transmission à la Cour pour publication, le contentieux des candidatures, axé essentiellement sur les conditions d'éligibilité, est du ressort de la Cour, au second degré, c'est-à-dire que le postulant, en cas de refus d'enregistrement de la candidature par la CENI, se pourvoit devant la Cour Constitutionnelle qui se doit de rendre sa décision dans les 48 heures (art.152 du code électoral).

Aboudou Assouma, président de la Cour Constitutionnelle

II - Le contentieux de la campagne électorale

Selon l'article 161 du code électoral, c'est la CENI qui " veille à l'égalité de traitement des candidats " ; mais parallèlement, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) " assure l'égalité entre les candidats dans l'utilisation du temps d'antenne ".

La CENI et la HAAC interviennent, le cas échéant, auprès des autorités compétentes pour que soient prises toutes les mesures susceptibles d'assurer l'égalité entre les candidats.

Soulignons qu'avant les années 2000, le contrôle de la régularité de la campagne électorale de l'élection présidentielle relevait de la compétence de la Cour. Mais depuis la loi électorale n°200-007 du 05 avril 2000, confirmée par le Code électoral actuel, la compétence de la Cour pour ce qui est du contentieux de la campagne électorale a été transférée de la Cour à la CENI.

II- Le contentieux des résultats

C'est le plus important des contentieux en matière électorale parce qu'il intervient à l'apothéose du processus électoral, et scelle définitivement le sort de tous les candidats. Chose essentielle à retenir, seuls les candidats peuvent saisir la Cour tout en ayant un regard sur deux éléments d'une grande importance : les délais et la procédure de règlement de ce contentieux. C'est ainsi dire que la contestation des résultats de vote est soumise à des règles fondamentales à ne négliger ni ignorer.

Dans quels délais adressé un recours ?

Aux termes de l'article 142 du code électoral, tout candidat peut contester la régularité des opérations électorales mais faut-il aussi qu'il soutienne ses allégations d'un solide argumentaire, le tout forme une " requête ", adressée à la Cour constitutionnelle dans un délai de 48 heures, à compter de la date de proclamation des résultats provisoires par la CENI. La Cour devrait statuer dans un délai de huit (08) jours (art. 148).

Ici, il est loisible à la " Cour d'appliquer sa propre jurisprudence, quitte à ressusciter la polémique qui consistait à l'accuser tantôt d'empressement exagéré lorsqu'elle abrège les délais parce que les dossiers sont simples, tantôt de lenteur suspecte, lorsque la complexité des dossiers exige un examen très minutieux et donc un délai plus long ".

Il faut souligner que le " droit de saisine " est réservé aux candidats (art. 142 du code électoral). Mais il n'est pas exclu que celui-ci fasse recourt à un mandataire. Toute autre voie est nulle.

La procédure de règlement du contentieux

De façon générale, le greffier en chef enregistre une requête qui est soumise au président, avec copie pour tous les juges. A la date choisie par le Président, la Cour se réunie en assemblée ; une ordonnance est prise pour formaliser la désignation et fixe la date de l'audience. A cette date, le débat porte sur l'argumentation et sur le projet de décision qui est analysé et adopté par l'assemblée. Les décisions sont prises généralement par " consensus ", mais en cas de vote, le président fait prévaloir la prédominance de sa voix.

A la fin du débat, il est relevé des irrégularités qui sont " de nature à entacher la sincérité et à affecter la validité du résultat d'ensemble de scrutin " en vue d'une sanction : l'annulation, partielle ou totale, du scrutin.

En somme, en matière de contentieux électoral, la difficulté majeure en dehors de formuler une requête dans les délais prescrits par la loi, reste celle des preuves.

En grande partie, les plaignants invoquent des faits sans en rapporter la preuve, laissant sans voie la Cour qui en définitive, ne peut pas trancher ; heureusement que les délégués et observateurs de la Cour chargés de suivre tout le processus, constituent les yeux et les oreilles de cette institution, juge de la régularité des élections.

JPB (Source : Atelier de formation sur le contentieux électoral, Kpalimé, 2015)

Fin de la campagne présidentielle 2015 aujourd'hui à minuit :

Au-delà de tout, comment reconnaît-on le meilleur candidat ?

Pendant deux semaines, les 5 candidats en lice pour l'élection présidentielle du 25 avril 2015 ont pris d'assaut les villes et les hameaux de notre pays pour vendre leurs programmes de société à travers les meetings, des portes à portes et autres initiatives. Mais nombreux sont ces électeurs qui s'interrogent sur le choix à faire le jour du vote, puisque les promesses des candidats sont presque les mêmes. Qu'est-ce qui les différencie alors les uns des autres ?

En effet, l'électorat togolais est souvent accusé d'être tribaliste et corrompu car, au lieu de porter son choix sur un candidat parce qu'il a un excellent projet de société, on le vote plutôt parce qu'on est de la même sensibilité politique ou de la même ethnie ou encore parce qu'il a fait beaucoup de cadeaux lors de la campagne.

C'est ainsi qu'il existe depuis des années des zones ou régions dominées par l'opposition et d'autres acquises au parti au pouvoir. C'est grâce à l'esprit d'union, de réconciliation et d'ouverture du Président Faure que ces délimitations ont aujourd'hui disparu. La composition de l'Assemblée Nationale actuelle en dit long.

En réalité, les critères universels d'un choix judicieux à une élection présidentielle sont le projet de société et la compétence du candidat.

Je vote pour la pertinence du programme de société

Quoi de plus normal que de voter un candidat pour la qualité de son programme, surtout que les Togolais sont devenus aujourd'hui de plus en plus exigeants à l'égard des gouvernants.

C'est pourquoi d'ailleurs la plupart des candidats de l'opposition se sont fait élaborer des programmes de société par des cabinets internationaux afin de mieux séduire le peuple. Mais attention ! Est-ce que le candidat de tels programmes aura les ressources et les compétences nécessaires pour concrétiser ses promesses?

Je choisis le candidat pour sa compétence

Le comportement et la compétence sont des facteurs très importants à ne pas négliger dans le choix du futur président de notre pays. Le Président doit être un rassembleur, qui ne s'en prend pas aux journalistes et dont les militants ne s'attaquent pas aux leaders des autres partis politiques pour leur prise de position sur certains sujets.

Il doit être un homme honnête qui sait reconnaître les forces et les insuffisances de ce qui se fait déjà et non pas celui qui voit du noir partout. Il doit être un président ouvert et avoir de bonnes relations avec les institutions nationales et internationales. Si un candidat passe tout son temps à injurier les institutions comme le font la plupart des candidats de l'opposition à l'égard de la police, de l'armée, de l'UE, de la CEDEAO et autres, comment peut-il prétendre diriger ce pays dans la sérénité s'il est élu.

Il est clair donc que le 25 avril prochain, l'élection du nouveau Président ne dépendra pas seulement des meetings, des caravanes, des affiches et des projets démagogiques, mais surtout du caractère intrinsèque du candidat lui-même.

Les Togolais doivent choisir un candidat capable de continuer le développement et la modernisation dans tous les secteurs comme le fait déjà le gouvernement sortant et non des démagogues, des racistes et des radicaux, incapables de réconcilier le peuple et de faire régner la paix, clé de voûte de tout développement.

ASSOTE E. Daniel

Echos de la campagne présidentielle 2015 :

Les cinq candidats jettent leurs dernières forces dans la conquête de l'électorat

A moins de 24 heures de la fin de la campagne électorale, les cinq candidats en lice repassent un dernier coup de peigne dans l'électorat à la conquête des cœurs encore hésitants. Après près de deux semaines d'activités de séduction, l'heure est au bilan dans les états-majors des partis des cinq concurrents du fauteuil présidentiel. Mais déjà, le candidat de l'Union pour la République, Faure Gnassingbé, candidat à sa propre succession, semble marquer de ses empreintes cette campagne électorale, tant ses différentes sorties sur le terrain, bien que spontanées, par moment, ont connu une grande affluence. Pendant ce temps, les candidats de l'opposition, comme à leur habitude, se sont lancé dans une guerre de mots autour du système de centralisation des résultats, le SUCCES, laissant leurs militants à leur triste sort. Ce qui, parfois, les conduit à basculer dans la provocation…

Jean-Pierre Fabre dans les Plateaux

Faure Gnassingbé, en mode séduction !

Ces derniers jours n'ont pas été de tout repos pour le candidat de l'UNIR, Faure Gnassingbé, candidat à sa propre succession. Alors qu'il ratissait la région des Plateaux, dévalant montagnes et vallées, à la conquête des cœurs des électeurs encore hésitants, ses lieutenants continuaient de maintenir en veille l'électorat de la région Maritime, pour le bouquet final annoncé pour ce jour au grand stade de la ville, le Stade de Kégué.

Faure au contact des populations à Aného

Dans les Plateaux, que ce soit à Lavié, à Agoviépé, à Kuma ou à Kpalimé, le Président Faure Gnassingbé, reçu dans une ambiance familiale, a expliqué toute sa détermination à faire de ce "grenier" du Togo une zone agricole prospère basée, notamment le développement non seulement de la culture du café mais aussi celle du cacao, sans oublier la promotion du tourisme.

Au titre des promesses, Faure Gnassingbé a emballé le cœur de ses militants et sympathisants quand il leur a annoncé la rénovation et la réhabilitation de l'INFA de Tové qui devra dans le futur, former jusqu'au MASTER, du stade de Kpalimé, du Château Vial, du Centre artisanal ; la poursuite du renforcement et de la réhabilitation des infrastructures routières et des pistes rurales ; le règlement de la question foncière ; la modernisation de l'agriculture ; le développement du tourisme, etc.

" Je le sais beaucoup se sont sentis longtemps marginalisés, la faute à leur enclavement et c'est normal que l'injustice crée des frustrations et des révoltes. Mais rassurez-vous, nous nous efforçons de rattraper ce retard comme c'est déjà le cas dans les autres localités du pays ", a conclu Faure Gnassingbé.

C'est dans un tonnerre d'applaudissements que le candidat UNIR s'est retiré après avoir présenté ses civilités aux gardiens des us et coutumes de la région des Plateaux.

Hier mercredi, Faure Gnassingbé a atterri dans la préfecture des Lacs, en bordure de mer, à la rencontre de l'électorat du Sud Togo. Le candidat UNIR, accueilli par une foule nombreuse, était porteur d'un message de paix, d'union pour continuer l'œuvre déjà entamée ensemble.

" J'ai besoin de votre voix ! ", a lancé Faure Gnassingbé aux populations qui lui ont en retour promis de porter le 25 avril 2015, leur choix sur le candidat de l'UNIR, en vue de la poursuite de la reconstruction du pays.

Fascinées par leur hôte, c'est tout naturellement que les populations des Lacs lui ont promis fidélité et un attachement indéfectible à sa vision pour le Togo.

Les news des autres candidats :

Les candidats de l'ADDI, le Professeur Aimé Gogué et du MCD, Me Mouhamed Tchassona Traoré, eux poursuivent en toute quiétude leur exploration dans le Nord du pays. Après Niamtougou en fin de semaine dernière, Aimé Gogué a fait escale à Kanté et Mango avant de prendre la direction du grand nord, Dapaong. Il a été accueilli par ses militants et sympathisants, de la région des Savanes considérée comme son " fief ". Le candidat de l'ADDI, se dit optimiste quant à l'alternance ; mais, souligne-t-il, ceci n'est possible que si les électeurs font le bon choix, le 25 avril 2015.

Tchassona Traoré Mouhamed dans la Région Centrale

Le candidat du Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD), Mouhamed Tchassona Traoré, a lui, fait le mouvement contraire. Il a quitté la région des Savanes après une escale à Cinkassé et à Dapoang où il a sollicité le soutien des populations, tout en engageant à mettre en œuvre une ambitieuse politique de décentralisation.

Après Cinkassé et Dapaong, Me Tchassona Traoré est redescendu dans la région Centrale où il participé à un meeting au stade municipal de Sokodé.

Pendant ce temps et alors que s'enflait la polémique autour du système "SUCCES", le candidat du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP2015), Jean-Pierre Fabre était à Asahoun, Kévé Noépé (préfecture de l'Avé) et à Badougbé dans le Vo.

Le candidat du CAP2015 tout en annonçant la réforme des Forces Armées, a promis des routes, de l'eau et la réduction de la fracture sociale. Il a pioché dans le rang des "aigris" de la crise sociale, les fonctionnaires, en annonçant une augmentation générale des salaires des fonctionnaires.

Le candidat de Cap 2015, était également dans les Plateaux, samedi dernier, où il a rencontré les populations de Bassapé, Adéta, Kpalimé et Agou.

Gerry Taama, candidat du NET, quant à lui, était dans la région Maritime après un tour dans les Plateaux, notamment à Kpalimé où il a animé un débat public.

Il est également allé expliquer aux populations de la préfecture de Zio et de l'Avé qu'il est le plus jeune des candidats, et le mieux à même de remplir la mission pour laquelle il sollicite leur soutien.

La fièvre électorale qui atteint son apothéose ce jour, devrait s'estomper dès minuit.

JPB

Une quarantaine de jeunes militants ANC-Tchamba quitte le parti pour UNIR

Une quarantaine de jeunes militants ANC-Tchamba ont déclaré leur retrait de toutes les activités de l'ANC au cours d'un meeting du parti UNIR ce mardi à Tchamba, a constaté un journaliste de la plate-forme.

La quarantaine de jeunes devenus pro-UNIR

En effet, après l'affrontement entre les convois des partis ANC et UNIR qui a occasionné deux blessés, les jeunes militants de l'ANC du quartier Watwa se sont regroupés pour une réunion de crise.

Après réflexion, ils ont décidé de changer de mentalité et de rallier le rang du parti Union pour la République, Unir. Ainsi, au cours de ce meeting organisé par le coordonnateur préfectoral Affoh Atcha Dédji à Watwa, le porte- parole de ces jeunes, M. Moudouma Essogboè DEDJI, a déclaré devant le public présent, les motifs de cette décision.

" Nous avons décidé de porter notre voix à Unir parce qu'on a finalement compris beaucoup de choses. Nous avons décidé d'enterrer ce qui s'est passé l'autre fois entre nous et les militants d'Unir et penser autrement. Oui, nous avons compris que dans tout ce qui se passe, c'est nous qui sommes les perdants. Jean-Pierre Fabre ne nous connait pas, même les t-shirts pour faire la campagne, c'est nous-mêmes qui les achetons. Pourquoi allons-nous nous entretuer pour lui. L'élection passera, mais Tchamba reste Tchamba. Mieux vaut soutenir celui qui dans son programme pense à la jeunesse et fait déjà des preuves " a-t-il laissé entendre.

Prenant à son tour la parole M. Atcha les a rassuré qu'ils sont les bienvenus et leur a promis que chacune de leurs doléances seront prises en charge.

Notons que les deux blessés sont prises en charge par les responsables Unir de la Préfecture de Tchamba.

Source : Plate-forme des médias

PRIORITE A DROITE

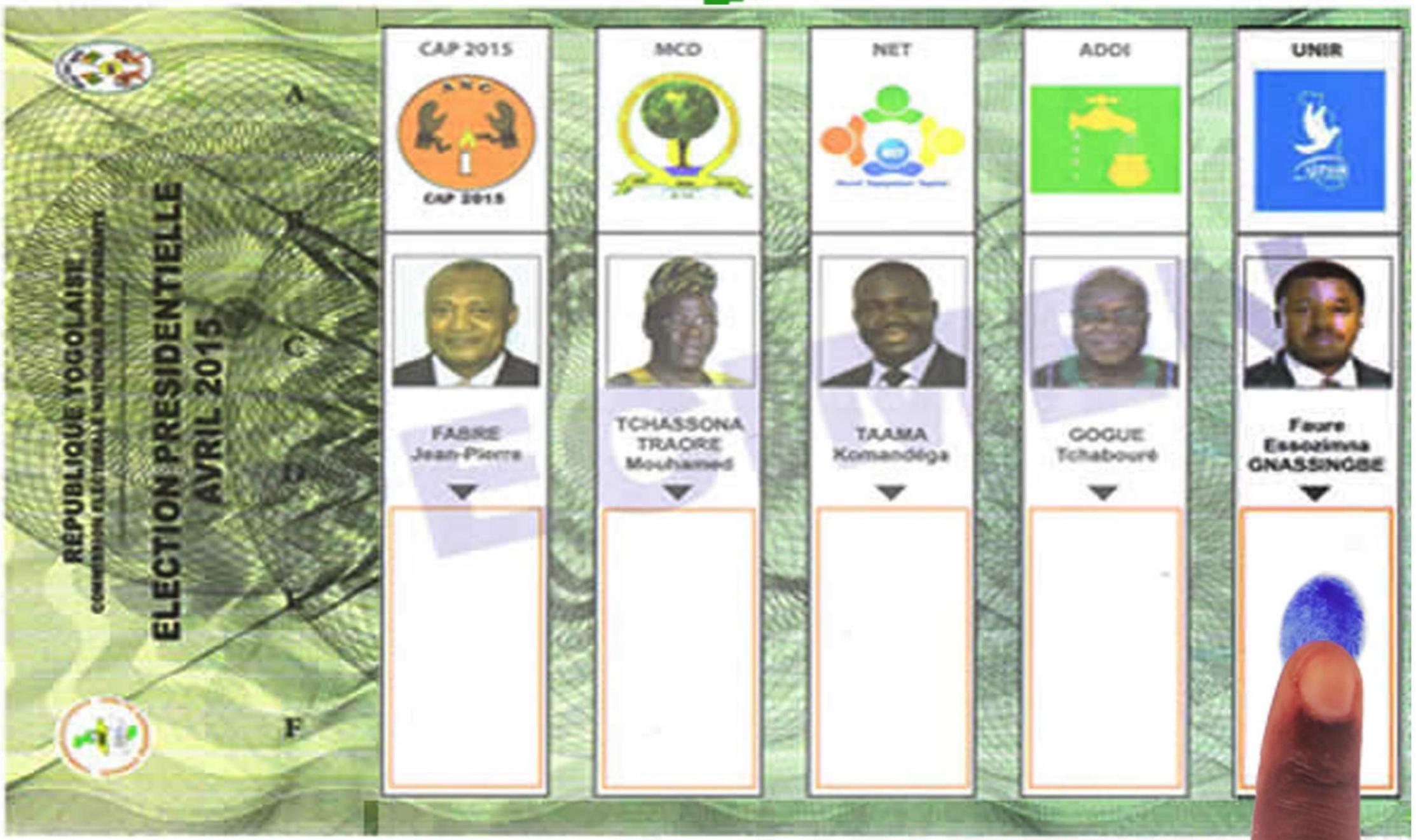

ICI C'EST FAURE

VOTONS TOUS FAURE, le 25 avril 2015

AVEC FAURE, LE TOGO AVANCE VITE ET BIEN

N'ARRETONS PAS LE MOUVEMENT!